



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 septembre 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.338

Prise en compte de l'énergie grise et des émissions de CO2 des bâtiments

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme Postulat

Berne, le 4 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général